

Chogan Group SpA
www.chogangroupspa.com
support@chogangroup.com

PHOTO DU PRODUIT



NOM DU PRODUIT

MEAL SHAKE | SAVEUR
CHOCOLAT

CODE

SU0008

FORMAT

744 g

INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS



DESCRIPTION

Substitut de repas pour le contrôle du poids corporel fonctionnel dans le cadre d'une alimentation saine et associée à une activité physique adaptée. Il se présente sous la forme d'une poudre soluble à la saveur de chocolat, à dissoudre dans 250 ml de lait avec 1,5% de matières grasses. La préparation contient de l'édulcorant.

MODE D'EMPLOI

Comme substitut d'un repas, mélangez 31 g de SUPPLEFIT® - MEAL SHAKE (qui correspondent à 2 cuillères-mesures pleines SuppleFit) avec 250 ml de lait 1,5 % de graisses (lait demi-écrémé) et dégustez-le froid et sans sucre. Pour mieux le mélanger, aidez-vous avec le Shaker SuppleFit.

AVERTISSEMENTS

Les informations nutritionnelles indiquées sont valables seulement si le produit est préparé, selon les instructions, avec lait 1,5 % de graisses (lait demi-écrémé). Garder hors de la portée des enfants de moins de 3 ans ; s'il est utilisé par des enfants de plus de 3 ans, consultez le pédiatre. Le produit est destiné à être utilisé dans le cadre d'un régime alimentaire sain et associé à une activité physique adéquate. Lors d'un régime hypocalorique, il est important de maintenir un apport hydrique suffisant ; par conséquent il est conseillé de boire au moins 2 litres d'eau par jour. Il est recommandé de ne pas dépasser la dose journalière conseillée. Consultez votre médecin si vous suivez un régime hypocalorique pendant plus de trois semaines.

INGRÉDIENTS (INCI)

INGRÉDIENTS : PROTÉINES DE LACTOSÉRUM (HYDROLYSÉES ET CONCENTRÉES), CACAO EN POUDDRE (22%), DEXTRINE RÉSISTANTE À LA DIGESTION, PROTÉINES ISOLÉES DE SOJA, ÉPAISSISSANT: XANTHANE, MALTODEXTRINE, ÉMULSIFIANT : LÉCITHINE DE SOJA, IODURE DE POTASSIUM, OXYDE DE MAGNÉSIUM, EXHAUSTEUR DE GOÛT : PHOSPHATE BICALCIQUE, ÉDULCORANT : SUCRALOSE, ACIDE ASCORBIQUE (VITAMINE C), NIACINE (VITAMINE B3), PYROPHOSPHATE FERRIQUE, ACÉTATE D'ALPHA-TOCOPHÉROL (VITAMINE E), OXYDE DE ZINC, ACIDE PANTOTHÉNIQUE (VITAMINE B5), SULFATE DE MANGANÈSE, CHLORHYDRATE DE PYRIDOXINE (VITAMINE B6), GLUCONATE DE CUIVRE, CHLORHYDRATE DE THIAMINE (VITAMINE B1), RIBOFLAVINE (VITAMINE B2), PAPAÏNE, BROMÉLINE, PALMITATE DE RÉTINYLE (VITAMINE A), ACIDE FOLIQUE (VITAMINE B9), PHYTOMÉNADIONE (VITAMINE K), PICOLINATE DE CHROME, MOLYBDATE DE SODIUM, SÉLÉNITE DE SODIUM, BIOTINE (VITAMINE H), CHOLÉCALCIFÉROL (VITAMINE D), CYANOCOBALAMINE (VITAMINE B12).

DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

12 MESI

CONDITION DE CONSERVATION

Des sédiments peuvent se produire. Conserver dans un endroit frais et sec. La date de durabilité minimale se réfère au produit en emballage non-ouvert et bien conservé.

DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.p.A. déclare que, sur la base de la documentation des fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ ne contient pas des substances qui peuvent causer des allergies ou des intolérances mentionnées dans le lien II du Règlement UE n. 1169/2011, comme indiqué sur le tableau. Chogan Group S.p.A. déclare que la contamination croisée par les allergènes est gérée selon les procédures internes.

INFORMATIONS NUTRITIONNELLES

VALEUR NUTRITIVE	POUR 100g DE PRODUIT	PAR PORTION (31g con aggiunta di 250 ml di LATTE all'1,5%)
ÉNERGIE (kJ/kcal)	1457/346	970/233
GRAISSES (g)	5	6
DONT ACIDES GRAS SATURÉS (g)	1,8	3
GLUCIDES (g)	29	16
DONT SUCRES (g)	1,9	13
FIBRES ALIMENTAIRES (g)	14,5	5,2
PROTÉINES (g)	39	21
SEL (g)**	1,1	0,7
Naturellement présent		

SELS MINÉRAUX

SELS MINÉRAUX	POUR 100g DE PRODUIT	% EU VNR SELS MINÉRAUX POUR 100g DE PRODUIT	PAR PORTION (31g con aggiunta di 250 ml di LATTE all'1,5%)	% EU VNR(31g con aggiunta di 250 ml di LATTE all'1,5%)
CALCIUM (mg)	161,3	20	359	45
CHROME (µg)	64,5	161	20	50
CUIVRE (mg)	1,1	106	0,3	33
IODE (µg)	129	86	40	27
FER (mg)	16,1	115	5,4	38
MAGNÉSIUM (mg)	274,2	73	113,3	30
MANGANÈSE (mg)	2	100	0,6	31
MOLYBDÈNE (µg)	54,8	110	17	34
PHOSPHORE (mg)	483,9	69	407,5	58
POTASSIUM (mg)	419,4	21	490,5	25
SÉLÉNIUM (µg)	53,2	97	16,5	30
ZINC (mg)	7,1	71	3,2	32

*Valeurs nutritionnelles de référence. Dose journalière recommandée dans l'UE par portion de Meal shake

VITAMINES

VITAMINES	POUR 100g DE PRODUIT	% EU VNR VITAMINES POUR 100g DE PRODUIT	PER PORZIONE (31g con aggiunta di 250 ml di LATTE all'1,5%)	% EU VNR VITAMINES PAR PORTION (31g con aggiunta di 250 ml di LATTE all'1,5%)
VITAMINE A (µg)	741,9	93	276,4	35
VITAMINE B6 (mg)	1,5	111	0,6	43
VITAMINE B12 (µg)	1,3	54	0,9	37
VITAMINE C (mg)	80,6	101	25	31
VITAMINE D (µg)	5,2	103	1,6	32
VITAMINE E (mg)	11,3	94	3,6	30
VITAMINE K (µg)	80,6	108	25	33
BIOTINE (µg)	32,3	65	13,9	28
ACIDE FOLIQUE (µg)	121	61	39	20
NIACINE (mg)	23,2	145	7,5	47
ACIDE PANTOTHÉNIQUE (mg)	5,8	97	2,7	45
RIBOFLAVINE (mg)	1,1	76	0,8	59
THIAMINE (mg)	1,1	97	0,4	39

*Valeurs nutritionnelles de référence. Dose journalière recommandée dans l'UE par portion de Meal shake

ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	OUI	OUI	OUI
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	OUI	OUI	OUI

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes (<i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>Corylus avellana</i>), noix (<i>Juglans regia</i>), noix de excelsa), pistaches (<i>Pistacia vera</i>), noix de Macadamia ou du Queensland (<i>Macadamia ternifolia</i>), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON

AUTRES INFORMATIONS

POUR LE CONTRÔLE DU POIDS : boire deux MEAL SHAKE par jour comme substitut de deux des trois repas. Pour obtenir de meilleurs résultats, préparer le shake comme indiqué avec 250 ml de lait 1,5 % de graisses (lait demi-écrémé). Au cas d'un régime hypocalorique, remplacer deux repas par jour par deux substituts de repas contribue à la perte du poids. POUR LE MAINTIEN DU POIDS : boire un MEAL SHAKE par jour comme substitut d'un repas. Pour obtenir de meilleurs résultats, préparez le shake comme indiqué avec 250 ml de lait 1,5 % de graisses (lait demi-écrémé). Au cas d'un régime hypocalorique, remplacer un repas par jour par un substitut de repas contribue au maintien du poids après l'amaigrissement. Suivre une alimentation variée et équilibrée et pratiquer de l'activité physique régulièrement

OPÉRATEUR COMMERCIAL

Distribué par SuppleFit by Chogan Group S.p.A. Siège social: via A. Olivetti, 24 – 00131 Roma (RM) Siège opérationnel : via A. Riccheo, 7 – 76121 Barletta (BT) ITALY